

DOMICILIVRES : LE PARTAGE ET LE PORTAGE DE LIVRES CHEZ SOI

OBJECTIFS

Permettre aux personnes âgées et/ou handicapées ne pouvant se déplacer de bénéficier d'une offre culturelle gratuite. Lutter contre l'isolement en favorisant le lien social. En parallèle, former des jeunes sur un métier (animation sociale – bibliothécaire).

PRATIQUE

Recruter et former des référentes réparties sur différents territoires et accompagnées par des tuteurs. Mettre en place un partenariat avec le service culturel de la Ville. Prendre des rendez-vous avec le bénéficiaire pour se rendre à son domicile et lui apporter des ouvrages. Établir un programme d'activités en dehors du dispositif.



Crédit photo: Philippe Bréard

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Le dispositif Domicilivres a démarré en janvier 2013. Il est la fusion de deux politiques, « Bien vieillir, vivre ensemble » et « Lire au Havre », une volonté du Maire. Ce projet, préambule de l'entrée dans le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, est porté par le CCAS en partenariat avec la Direction Lecture Publique et Accès à la Connaissance de la Ville du Havre. Domicilivres est un service gratuit de portage de livres, de CD et DVD à domicile qui fonctionne toute l'année. Celui-ci s'adresse aux personnes âgées et/ou handicapées, qui ont des difficultés à avoir accès aux structures municipales culturelles (bibliothèques, médiathèques). Pour communiquer sur ce dispositif naissant, l'information a été relayée auprès des différents services, par la presse et les médias. La communication se fait également via des cartes postales, qui permet aux personnes de s'inscrire au dispositif en laissant leurs coordonnées. Ces cartes sont disposées dans différentes structures et auprès des partenaires du Réseau Sentinelle.

LE FONCTIONNEMENT

Quatre référentes de Lutte contre l'isolement, recrutées par le CCAS en contrat d'avenir, travaillant également sur le Réseau Sentinelle, se rendent au domicile des personnes identifiées ne pouvant pas se déplacer. Dans un premier temps, il y a une prise de contact avec la personne bénéficiaire pour savoir quels sont ses goûts en terme de lecture ainsi que sur les supports attendus (livres en gros caractères, livres audio, DVD etc.). Un questionnaire est posé à la personne afin de bien déterminer ses goûts, ses attentes. Les rendez-vous sont pris par les référentes avec les personnes concernées. Les visites se font toutes les trois semaines et durent en moyenne trois quart d'heure. Quatre documents peuvent être laissés au domicile, dont un CD et un DVD. Les référentes sont suivies par un tuteur de la Direction des solidarités et de la cohésion sociale qui les accompagne pour les premières visites et d'autre part, par une médiatrice lecture issue de la Direction de la Lecture Publique pour les orienter sur le choix des ouvrages et ceux d'actualité. En amont, les référentes ont bénéficié de formations (Cnft)

pour intervenir au domicile. Elles bénéficient d'un accompagnement par une psychologue qui les aide sur des sujets pointus comme par exemple le veuvage. Ainsi, elles sont outillées pour les cas complexes qu'elles peuvent rencontrer. Chaque année, le dispositif est évalué : typologie des publics, le nombre de visites, de prêts, quels type de prêts etc.

PARTAGE ET CONVIVIALITÉ

Ce dispositif permet non seulement aux personnes âgées et/ou handicapées de bénéficier d'une offre culturelle mais en plus, il permet de maintenir du lien social. Chaque visite est un temps de partage et de convivialité. L'accueil est très chaleureux et les personnes rencontrées retire une grande satisfaction de ces visites. Pour prolonger ces temps d'échange, les référentes ont mis en place un programme de sortie avec des séances de cinéma, des promenades, des visites etc. Cinq personnes sont emmenées à chaque sortie.

Actuellement, 120 personnes bénéficient de visites

régulières, une grande majorité ont plus de 75 ans et sont des femmes. Pour la 100ème personne inscrite, le Maire s'est rendu à son domicile, ce qui a permis ainsi de montrer la réalité de cas concret d'une personne en difficulté et de montrer l'intérêt qui est porté à la thématique de lutte contre l'isolement. En perspective pour Domicilivres, des ateliers informatique de quatre séances avec des fiches détaillées explicatives seront proposés au domicile des personnes, via une des référentes. Ce service sera dans la continuité de l'activité informatique « Numérique senior » existant dans les médiathèques, sans pour autant vouloir se substituer aux entreprises qui le font. L'idée de démarrer ce type de services provient d'une volonté de créer un autre outils pour favoriser le lien social et aussi de permettre aux personnes d'optimiser le matériel dont elles disposent sans oser ou par peur de mal l'utiliser (tablette, téléphone portable, répondeur, web cam...)



Domicilivres*

Le partage et le portage de livres chez soi

**Service destiné aux personnes âgées et/ou handicapées*

Renseignements
et inscription au
02 35 19 81 18

leHavre

APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme Le Havre, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
rfvada@gmail.com